

Les Nouvelles B R È V E S



L'ACTUALITE DE LA COMMUNE



Samedi 1er et dimanche 2 février, le 13ème festival photo nature, proposé par l'Amicale Laïque, a ravi les très nombreux visiteurs grâce à la qualité des photographies proposées.



Du 10 au 14 février, l'école ouverte a permis à 24 élèves volontaires de découvrir l'école autrement à travers des activités éducatives dans les domaines scolaire, culturel, sportif et de loisirs.



Samedi 1er février, les quatre conférences organisées à la médiathèque ont rassemblé un large public de passionnés, explorant aussi bien la vie sauvage que les techniques de photographie.



Vendredi 21 février, la médiathèque a accueilli l'Heure du Code, une initiative de Pèville Carembault, rassemblant 10 participants pour une initiation à la robotique grâce à Scratch.



Vendredi 7 février, la résidence du Presbytère, composée de 10 logements, a été inaugurée en présence de Luc Foutry, Luc Monnet, des représentants de Partenord et des résidents.



Samedi 25 janvier, grâce à la collecte de matériaux recyclés, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont commencé leurs créations. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à ce projet !



Après la validation du compte-rendu de la séance précédente, les points suivants ont été débattus.

1 – Dispositif subvention VAE et kits vélo

M. le Maire expose qu'en réponse au succès constant de l'opération d'aide à l'achat d'un vélo électrique lancée en 2019, la CCPC renouvelle son dispositif d'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique pour l'année 2025. Il précise que les communes peuvent apporter une aide complémentaire à l'aide octroyée par la CCPC et que la plateforme d'inscription sera ouverte aux communes ayant mis en place une aide basée sur le même règlement afin de faciliter l'instruction par les communes et les démarches des habitants.

Dans cette continuité, M. le Maire propose une aide communale égale à celle de la Communauté de Communes pour les Bachynois (pour rappel 7 aides financées en 2024).

Décision du conseil : accord à l'unanimité

2 - Retrait délibération 2024-052 – règlement intérieur des agents

Par la délibération n°2024-052 du 7 novembre 2024, transmise par voie dématérialisée à la préfecture le 20 novembre 2024, le Conseil Municipal a adopté un règlement intérieur destiné aux agents de la commune. Toutefois, cette décision fait l'objet d'observations dans le cadre du contrôle de légalité.

En effet, le règlement intérieur annexé à la délibération prévoit l'octroi de 5 jours de congé en cas de décès d'un enfant, alors que le Code Général de la fonction publique stipule que les agents publics ont droit, au minimum, à une autorisation spéciale d'absence de 12 jours ouvrables dans cette situation. Le règlement étant ainsi non conforme à la législation en vigueur, la préfecture nous demande de procéder au retrait de la délibération n°2024-052.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

3 – Avenant pour la convention de mise à disposition des locaux pour l'accueil de loisirs

Les communes mettent à disposition des locaux communaux pour l'exercice de la compétence communautaire « animation jeunesse ».

Si le principe reste la gratuité de la mise à disposition, la Communauté de Communes indemnise forfaitairement les communes pour l'entretien de ces locaux.

Afin de prendre en compte l'inflation, le montant de l'indemnisation forfaitaire a été majoré à 2,30 €/jour/enfant par délibération du Conseil Communautaire du 18 novembre 2024 à compter du 1er janvier 2025 (pour rappel, l'indemnité était de 1.14 € au 1er janvier 2024). Afin de pouvoir verser à chaque commune le forfait d'indemnisation lui revenant, il convient de modifier par avenant la convention initiale portant mise à disposition des locaux communaux pour l'exercice de la compétence communautaire.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

4 – Adhésion SymMad CCPC

M. le Président de la CCPC a adressé un courrier à chacun des maires afin d'inviter les communes à se prononcer sur l'adhésion de la Communauté de Communes Pévèle Carembault au SymMad - Syndicat mixte des bassins versants de la Marque et de la Deûle. Celui-ci regroupe 163 communes, répartis sur 9 EPCI ou syndicat, et une population de 1,5 million d'habitants.

Lors de la séance du 16 décembre dernier, le Conseil Communautaire a voté son adhésion à ce syndicat mixte, actuellement en cours de création, dans l'objectif de lutter contre les inondations.

Néanmoins, l'adhésion de Pévèle Carembault au SymMad implique de consulter les communes membres sur cette adhésion, comme le prévoit l'article L5214-27 du CGCT.

Décision du conseil : accord à l'unanimité sous condition d'intégration du versant Nord de Bachy au SymMad pour environ 10% du territoire. Les 90% restant du territoire de Bachy sont situés sur le bassin de la Scarpe aval bas-Escaut, la commune adhère au SMAPI (Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des inondations).

5 – Révision des tarifs du foyer rural

Des demandes ont été émises pour la location des cuisines du foyer, sans l'espace festivités.

Décision du conseil : sujet ajourné. La commission "fêtes et cérémonies" sera consultée prochainement.

6 – Demande de subvention DETR 2025 : trottoir rue Henri Pottier

M. le Maire propose de solliciter une aide financière pour la réalisation du prolongement du trottoir sécurisé rue Henri Pottier, afin de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite jusqu'au rond-point.

Le coût des travaux est estimé à 228 120 € HT. Une subvention de la Préfecture pourrait être accordée à hauteur de 30 % du montant HT, soit 68 436 €.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

7 - Rétrocession des allées de Bacéda et de la Glacière

M. le Maire informe que Loger Habitat demande la rétrocession de la voirie et des espaces communs au domaine public, soit 82 mètres linéaires pour l'allée de Bacéda et 134 mètres linéaires pour l'allée de la Glacière.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

8- Rétrocession de l'allée de Montifaut

M. le Maire informe que la société "SPID" a demandé la rétrocession de la voirie et des espaces communs au domaine public du lotissement "Montifaut", soit 82 mètres linéaires.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

INFORMATIONS PRATIQUES

Compost

Préparez votre jardin pour l'hiver ! Une livraison de compost, mise en place par Pévèle Carembault, aura lieu le **mardi 25 mars** devant les ateliers municipaux. Les habitants pourront venir se servir librement. Profitez-en !



Formation GQS ou PSC

À la demande des enfants du CMJ, la mairie propose une nouvelle session de **formation aux Gestes Qui Sauvent** (2h) et envisage également d'organiser une **formation PSC** (Premiers Secours Citoyen). Cette dernière, d'une durée de 7h, vous apprendra à réagir efficacement face aux situations d'urgence du quotidien. Si vous êtes intéressé(e), nous vous invitons à vous rapprocher de l'accueil de la mairie afin de recenser les volontaires et déterminer l'ouverture des inscriptions et les modalités.

Rappel du code de la route

Chers automobilistes, le panneau "**sens interdit**" n'est pas là pour faire joli ! Pourtant, dans le lotissement près **de la Glacière**, certains semblent le prendre pour une décoration... Alors, par respect pour la sécurité des enfants et du code de la route, merci de suivre la bonne direction. Après tout, mieux vaut perdre quelques secondes que prendre des risques inutiles ! Nous vous informons également que **la rue** devant la mairie **est désormais à sens unique** dans le sens "entrée de la mairie" vers le monument aux morts. Maintenant que cette voie est de nouveau empruntable, merci de respecter la nouvelle signalisation indiquée par les panneaux.

Libel'up : recyclage de matériel médical



Donnez une seconde vie à votre matériel médical. Vous disposez de matériel usagé, en panne ou non-utilisé ? **Faites-en don !** Grâce à Libel'Up, contribuez vous aussi à améliorer

l'accès de ce matériel pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Un point de collecte fixe est disponible en mairie.

Plateforme JobAnimz

Pévèle Carembault lance JobAnimz. Cette plateforme permet aux animateurs et directeurs de **postuler pour travailler dans les accueils de loisirs de Pévèle Carembault**.

Créez votre compte sur la plateforme, remplissez les différents champs et choisissez les accueils de loisirs où vous souhaitez postuler. Vos candidatures seront étudiées et vous recevrez une réponse dans les meilleurs délais.

Vous souhaitez travailler dans l'un des centres des vacances scolaires du printemps 2025 (du lundi 7 au vendredi 18 avril) ? **Candidatez entre le 22 février et le 5 mars** directement sur JobAnimz.

Plus d'info sur pevelecarembault.fr



Inscriptions à l'école

Les dossiers d'inscription pour l'école Jacques Brel sont dorénavant **disponibles en mairie** pour les enfants ayant 2 ans révolus en septembre 2025, soit nés avant le 31 août 2023.

Après votre inscription obligatoire en mairie, il est nécessaire de prendre contact avec M. Perelli, directeur, au 03.20.79.62.69 afin de vous faire connaître et de procéder à l'admission de votre enfant. Les inscriptions se feront les mardis sur rendez-vous à partir du **1er avril 2025 jusque mi-juin**. Les documents à ramener lors de l'admission dans l'école sont le certificat d'inscription administratif délivré par la mairie, le livret de famille et le carnet de santé de votre enfant avec les vaccins à jour.



Le concours de couronnes

Un grand merci aux artistes ayant participé au concours organisé par le Conseil Municipal des Jeunes ! Les enfants vont bientôt désigner les lauréats, tous ayant fait preuve d'une **belle créativité**. Bravo à tous pour votre talent !

Atelier compostage

Vous souhaitez faire du compost dans votre jardin et cherchez des conseils ? Vous avez déjà essayé de faire du compost mais sans résultat ?

Cette rencontre est faite pour vous ! Pévèle Carembault vous propose de participer gratuitement à une séance d'initiation au compostage qui permettra d'échanger vos expériences avec un maître-composteur !

A la suite de l'initiation, Pévèle Carembault vous **remettra gratuitement, un composteur en bois**. L'inscription se fait en ligne via le site de la Pévèle Carembault :

www.pevelecarembault.fr (onglet Déchet, rubrique Compostage) ou en appelant le 03.20.84.88.65 et taper 3 (sous réserve des places disponibles).

Pour Bachy, **l'atelier aura lieu le samedi 12 avril de 10h à 11h30 à la mairie**.

Parking



En raison des travaux d'aménagement de la Place, les parkings situés aux abords de la mairie sont inaccessibles.

Nous vous rappelons qu'un parking reste disponible **derrière la salle des fêtes**.

L'accès à la salle se fait temporairement par la porte latérale (issue de secours) située sur le côté du bâtiment et accessible par l'arrière de la salle.

Un petit-déjeuner CIGALES à Terrabundo

L'Association des CIGALES Hauts-de-France vous invite chez **Terrabundo le jeudi 13 mars à 8h30** pour découvrir l'épargne solidaire et échanger sur la création d'un nouveau club. Pévèle-Carembault regorge d'initiatives à soutenir, rejoignez-les !

Les actualités du Tiers-lieux des Evidences

• Collecte de bouchons de liège

Depuis plusieurs années, Bachy et plusieurs communes de la CCPC participent à la **collecte des bouchons de liège**. Jusqu'à présent, l'association "Les Amis de la Nature" de Villeneuve d'Ascq acheminait les bouchons vers un centre d'aide par le travail.

Désormais, **la centralisation se fera au Tiers-lieu Les Évidences** (les collectes se poursuivent dans les mairies). Un tri est nécessaire avant l'expédition, et vous êtes chaleureusement invités à participer aux ateliers papotage et tri de bouchons ! Une rencontre avec "Les Amis de la Nature" est prévue le **samedi 29 mars à 15h**. Ils vous feront découvrir l'histoire du liège, son recyclage et ses diverses utilisations, avec un support pédagogique à l'appui.

• Balade botanique le 22 mars de 10h30 à 12h30

Guidés par Marianne et Corinne, vous découvrirez les plantes sauvages que vous côtoyez régulièrement, sans savoir qu'elles sont comestibles et souvent plus riches en nutriments que les légumes. Après la cueillette, la préparation culinaire et la dégustation s'imposent. Formation réservée aux adultes.

• Agroforesterie syntropique

Nous sommes le 1er site d'expérimentation d'agroforesterie syntropique pour le Nord. Une formation est organisée les 24 et 25 mai par Marianne, formée à cette technique, et Corinne, toutes 2 agro écologues. Venez découvrir la technique de fertilisation du sol. Inscriptions : Marianne Deckers (Au vert du jardin de Laërte) mdeckers@hotmail.com et Corinne Gauquier (Jardin Nature et Biodiversité) jardinnaturebiodiversite@gmail.com

Gildo - répétitions exceptionnelles

17 Dimanche 16 mars, samedi 12 avril, dimanche 13 avril :

- ♦ 10h-12h : tableau (100 personnes avec claquettes)
- ♦ 12h-13h : répétition (50 personnes sans claquettes, pas le 13/4)

Comme pour les samedis matin (atelier de construction à partir de palettes) et après-midi (conception des décors), le covoiturage sera de mise et notre parking utilisé pour ne pas se garer sur le côté droit et la voie piétonne.

Ouverture de la billetterie Gildo



Réservez vite vos places ! La billetterie pour assister au spectacle « Gildo & la Porte du Temps » est ouverte. Du 23 au 25 mai 2025, **3 représentations** sont programmées au Domaine du Béron à Cappelle-en-Pévèle. Venez découvrir l'incroyable aventure de Gildo au

pays de Carambovèle. Une épopée enchanteresse qui met en avant l'histoire de Pévèle Carembault, écrite et mise en scène par la Compagnie la Belle Histoire. Suivez Gildo dans sa quête pour découvrir le vrai sens du bonheur. Environ 700 volontaires participent au spectacle. Ce projet culturel est monté en collaboration avec Pévèle Carembault. Réservez vos places sur www.billetweb.fr/gildo-et-la-porte-du-temps
Tarif : adultes 20€ | enfants de moins de 14 ans 10€ | pass famille (2 adultes + 1 enfant) 45€ | pass famille 2 (2 adultes + 2 enfants) 50€.

DVD cérémonie des Vendéens

L'UNC Bachy-Bourghelles-Wannehain met en vente le **DVD** de la cérémonie des Vendéens, qui s'est tenue en 2024 à Wannehain, au prix de **10 €**. Le paiement peut être transmis à l'accueil de la mairie, en espèces ou par chèque libellé à l'ordre de la Fondation de Pévèle.

Distributeur de sacs à chiens

Nous constatons un manque de civisme le long de la route nationale, où les trottoirs sont trop souvent souillés par des déjections canines. Pour y remédier, un nouveau distributeur de sacs à chiens a été installé entre le stade et l'arrêt de bus. Propriétaires, à vous de jouer pour garder notre commune propre !



AGENDA

Samedi 1er mars

Théâtre d'improvisation par Festy Bachy
Salle des fêtes - 18h30

Vendredi 14 mars

Soirée jeux par Festy Bachy
Médiathèque - 20h

Samedi 15 mars

Karaoké des Patrick par Festy Bachy
Salle des fêtes - 20h

Mardi 25 mars

Livraison de compost
Derrière la salle des fêtes

Samedi 29 mars

Loto familial de l'APE
Salle des fêtes - 18h

Mairie de Bachy
13, Place de la Liberté - 59830 Bachy
03.20.79.66.21
contact@mairie-bachy.fr
Bulletin municipal créé et publié par les membres de la commission communication.

